

PEWAG France S.A.S

SAS au capital de 400000 euros - 352 825 483 RCS Grenoble
Siège social: 3, rue des Tropiques 38130 Echirolles

CONDITIONS GENERALES DE VENTE**1 - GENERALITES:**

La relation commerciale avec nos clients est régie par nos conditions générales de vente. Toute commande implique leur acceptation sans réserve.

2 - PRIX:

Tous nos prix sont établis hors taxes, départ magasin ou atelier. La facturation est effectuée T.V.A. en sus selon notre tarif en vigueur à la date de la livraison. Nos prix d'entendent franco de port et d'emballage pour toute commande supérieure à 500,00 € (euros) net hors TVA, tous produits confondus et pour une livraison en une seule fois en un point unique en France continentale. Toutes les expéditions express sont à charge de l'acheteur.

3 - DELAIS DE LIVRAISON:

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Les retards ou les non livraisons ne peuvent, en aucun cas, justifier l'annulation de la commande ou donner lieu à des indemnités ou des pénalités. Nous nous réservons la possibilité d'effectuer des livraisons partielles. La livraison pourra être suspendue ou annulée en cas de survenance d'un événement de force majeure (grève totale ou partielle, incendie, inondations etc...).

4 - TRANSPORT:

Nos marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur, y compris lors des expéditions franco de port. En cas d'anomalies ou d'avaries constatées à la livraison (dommages, pertes de marchandises ...), le destinataire doit impérativement respecter les formalités légales vis-à-vis du transporteur et exercer directement tout recours à son encontre.

5 - RECLAMATIONS ET GARANTIE:

Pour être valables, les réclamations concernant la qualité de la marchandise livrée et sa conformité par rapport à la commande initiale doivent être formulées, dans un délai de deux jours ouvrés, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à notre siège social. En tout état de cause, notre garantie se limite à la remise en état ou au remplacement de la marchandise reconnue non conforme par notre service technique. Nous n'acceptons aucuns dommages-intérêts ou indemnité à quelque titre que ce soit. Nous déclinons toute responsabilité dans le cas d'une mauvaise utilisation de nos produits comme dans le cas où les notices de montage extérieures ou intérieures n'ont pas été scrupuleusement respectées.

6 - RETOURS DE MARCHANDISES:

Aucun retour de marchandises n'est accepté sans un accord préalable écrit de notre siège. Le retour doit être effectué en port payé, à la charge de l'expéditeur. Les marchandises retournées doivent être assurées par l'expéditeur, en état neuf et dans leur emballage d'origine. La détérioration des marchandises ou de leur emballage donnera lieu à une refacturation ou, le cas échéant, à une décote appliquée au montant de l'avoir émis en contrepartie du retour.

7 - SPECIFICATIONS TECHNIQUES:

Toutes les caractéristiques (dimensions, poids, puissance, etc...) mentionnées dans nos catalogues n'ont qu'une valeur indicative. Nous nous réservons la possibilité d'apporter toute modification opportune sans préavis.

8 - CONDITIONS DE REGLEMENT:

Nos marchandises sont payables à 30 jours fin de mois à compter de la date de facture par LCR au siège social de la société. Un acompte peut être demandé à la commande, notamment lorsqu'elle porte sur des produits présentant des caractéristiques spécifiques. Les sommes versées à la commande ne donnent aucun droit de résilier la commande en les abandonnant.

Un règlement anticipé ne donne droit à aucun escompte. Les créances impayées donneront lieu, dès le lendemain de la date de règlement figurant sur la facture, à une pénalité de retard calculée sur la base du taux d'intérêt REFI de la BCE, en vigueur à la date d'échéance indiquée sur la facture, majoré de 8 points de pourcentage, avec un minimum de 3 fois le taux d'intérêt légal. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros sera également due en cas de retard de règlement.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit la déchéance du terme, la totalité des créances non échues devenant immédiatement exigible et suspend l'exécution des autres commandes en cours. Nous nous réservons également le droit de réduire ou d'annuler les délais de règlement en cas de non-respect de ses engagements par l'acheteur.

A titre de clause pénale, toute créance restant due 8 jours après une mise en demeure donnera lieu à la perception d'une indemnité égale à 15% du montant total des sommes impayées.

9 - RESERVE DE PROPRIETE :

Les marchandises livrées demeurent notre propriété jusqu'au complet paiement de leur prix. En cas de revente, l'acheteur s'engage à informer le sous-acquéreur de l'existence de la clause de réserve de propriété et s'interdit de percevoir lui-même le prix de la revente qui devra nous être versé directement par le sous-acquéreur.

10 - JURIDICTION:

Le Tribunal de Commerce de Grenoble est seul compétent pour toutes les contestations et litiges afférents aux ventes réalisées par notre société et à l'application ou à l'interprétation de nos conditions générales.